

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 933

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter la première phrase de l’alinéa 98 par les mots :

« en Europe comme dans le reste du monde ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

Alors que le France n'a eu de cesse de prôner l'étroitesse du lien unissant le couple franco-allemand, les derniers mois laissent entrevoir une relation plus tumultueuse qu'il n'y paraît ; relation qui affaiblit manifestement la position même de la France aussi bien en Europe que sur la scène internationale.

Du point de vue de la Défense, l'achat de F-35 pour 40 milliards d'euro et l'enlisement des projets d'avion et de char du futur illustre le choix politique de plus en plus marqué de l'Allemagne qui privilégie l'achat de matériel américain au détriment par exemple du matériel français.

Face à cette situation, quelle est la stratégie de gouvernement pour soutenir l'exportation du matériel français en Europe mais aussi dans le monde ?

Par ailleurs, il convient de s'interroger sur la volonté réelle du l'Europe de construire une Europe de la Défense : là encore, quelle est la stratégie de la France ?